

Ministry Of Education Plan d'enseignement individualisé (PEI)

CE PEI CONTIENT AD MOD D

RAISON JUSTIFIANT L'ÉLABORATION DU PEI

- Élève identifié comme étant en difficulté par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR)
- Élève non identifié comme étant en difficulté, mais qui requiert un programme et / ou des services à l'enfance en difficulté, y compris des attentes d'apprentissage modifiées ou différentes ou des adaptations

PROFIL DE L'ÉLÈVE

NISO de l'élève: 123456789

Nom de famille: Non identifié

Prénom: Élémentaire

Sexe: M

Date de naissance: 19-03-1999

École: École de l'Ontario

Palier:

Semestre: NA

Directrice / directeur d'école: Mme Directrice

Année d'études / classe pour l'enfance en difficulté:

Année scolaire: 2008-2009

Placement:

Caractéristiques manifestées (élève non identifié):

L'élève éprouve de la difficulté à se concentrer et à maintenir son attention en classe. Il éprouve de la difficulté à bien s'exprimer en français puisque c'est la deuxième langue parlée à la maison.

L'élève (palier secondaire seulement) étudie actuellement en vue d'obtenir le:

Diplôme d'études secondaires de l'Ontario

Certificat d'études secondaires de l'Ontario

Certificat de rendement

Élémentaire Non identifié

DONNÉES DES RAPPORTS D'ÉVALUATION PERTINENTS

Sources d'information	Date	Résumé des résultats
Évaluation orthophonique	20/01/2006	Le rapport confirme que l'élève présente des difficultés langagières réceptives et expressives attribuables à l'acquisition d'une deuxième langue. On note aussi certaines difficultés au niveau de la production de certains sons.
Évaluation éducationnelle	11/11/2007	On note un retard en lecture et en écriture dû à l'acquisition d'une deuxième langue. Il ne comprend pas toujours la signification des mots en lecture ce qui affecte sa compréhension. En mathématique, les concepts sont bien maîtrisés. L'élève est très actif et semble avoir de la difficulté à maintenir une vigilance à la tâche.
Évaluation psychologique	12/01/2008	L'élève ne présente pas de trouble d'apprentissage. Le fonctionnement cognitif se situe globalement sous la moyenne, ne présentant pas d'écart significatif dans les différents sous tests. L'influence d'une langue première n'étant pas la langue d'enseignement affecte son niveau de rendement scolaire.

LES POINTS FORTS ET LES BESOINS DE L'ÉLÈVE

Points forts	Besoins
Style d'apprentissage simultané	

Élémentaire Non identifié

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES PROGRAMMES AUXQUELS LE PEI S'APPLIQUE

« Adaptations » (AD), « Attentes modifiées » (MOD) ou « Attentes différentes » (D)

1.Français (langage expressif: écriture)	<input type="checkbox"/> AD <input checked="" type="checkbox"/> MOD <input type="checkbox"/> D
2.Français (langage réceptif: lecture)	<input type="checkbox"/> AD <input checked="" type="checkbox"/> MOD <input type="checkbox"/> D
3.Habiletés liées au langage expressif (parler)	<input type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> MOD <input checked="" type="checkbox"/> D
4.Habiletés liées à l'attention et la concentration	<input type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> MOD <input checked="" type="checkbox"/> D
5.Études sociales	<input checked="" type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> MOD <input type="checkbox"/> D

FORMATS DES BULLETIN Bulletin scolaire de l'Ontario Autre format de bulletin**ADAPTATIONS, Y COMPRIS L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE**

Les adaptations sont censées être les mêmes dans toutes les matières, sauf indication contraire

Adaptations pédagogiques	Adaptations environnementales	Adaptations en matière d'évaluation
		Évaluer les connaissances en plus petites quantités à la fois
Modeler la façon correcte de produire les actes langagiers	Autre aire de travail	Demander de clarifier ses réponses à l'oral si l'information écrite est insuffisante ou difficile à comprendre
	Proximité de l'enseignant	Permettre l'utilisation d'aides mémoires.
		Au besoin, transcrire les réponses de l'élève.
		Fournir un support visuel.

Élémentaire Non identifié

ÉVALUATIONS PROVINCIALESC'est une année d'évaluation provinciale Non OuiAdaptations autorisées Non Oui (énumérer ci-dessous)Exemption et motif Non Oui (énumérer ci-dessous)Dispense - Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) et motif Non Oui (énumérer ci-dessous)Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO) Oui

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

Français (langage expressif: écriture)

Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent):

Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu):

Cote / Pourcentage: C

Année d'études dans le curriculum: jardin

Niveau de rendement actuel dans les autres cours:

Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.

L'élève pourra planifier ses projets d'écriture en utilisant des stratégies et des outils de préécriture, correspondant à un niveau de la 1ère année.

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1ere trimestre/semestre		
L'élève utilise deux différentes stratégies de préécriture pour produire ses textes.	Utiliser une carte conceptuelle / Fournir les mots appropriés en français/Lui écrire le mot juste au besoin /Renforcement positif.	Simplifier les consignes de l'évaluation/Utilisation de la liste de mots pour écrire un texte simple.
2e trimestre		
L'élève identifie le sujet, les destinataires, l'intention et le genre de texte à produire dans deux situations d'écriture.	Fournir des modèles du projet d'écriture/Utiliser des pictogrammes/Indiquer les étapes à suivre qu'il pourra cocher.	Grille d'évaluation
3e trimestre		

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

Français (langage réceptif: lecture)

Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent):

Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu):

Cote / Pourcentage: C

Année d'études dans le curriculum: jardin

Niveau de rendement actuel dans les autres cours:

L'élève a des connaissances limitées de l'écrit et peu de stratégies de lecture.

Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.

L'élève pourra lire divers textes imprimés ou électroniques en utilisant ses connaissances du système de l'écrit et de stratégies de lecture pour déterminer le sens du texte, correspondant à un niveau de 1ère année.

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1er trimestre/semestre		
L'élève s'appuie sur sa capacité de reconnaître globalement des mots fréquemment utilisés en contexte pour construire le sens général d'un texte.	Encourager l'élève à rechercher les indices pour découvrir le sens du mot inconnu/Exercices de closure à l'oral pour la recherche de sens du mot lu/Textes à structure répétée/Morceler le travail.	Grille d'observation d'un texte lu par l'élève.
2e trimestre		
L'élève s'appuie sur sa capacité de reconnaître globalement des mots fréquemment utilisés en contexte pour construire le sens général d'un texte.	Théâtre de lecture/Relire les mêmes textes et augmenter la précision et la fluidité/Travailler la conscience phonologique.	Même qu'au premier trimestre
L'élève se sert de deux indices pour décoder et construire le sens des textes à l'étude.	Segmenter les mots en syllabes/Changer l'ordre des mots dans la phrase.	
3e trimestre		
L'élève démontre sa compréhension des textes à l'étude en répondant verbalement ou par écrit à des questions simples.	Créer des images/Éviter les questions à plusieurs niveaux.	Démonstration orale de sa compréhension/Entrevue
L'élève peut lire des textes à étudier à haute voix avec rythme, précision et fluidité dans deux situations de lecture.	Utiliser le micro pour s'entendre lire/Réduire le texte et l'éditer en colonne pour faciliter sa lecture.	

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

Habilités liées au langage expressif (parler)

Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent):

Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu):

Cote / Pourcentage:

Année d'études dans le curriculum:

Niveau de rendement actuel dans les autres cours:

L'élève confond les sons suivants: s-ch, j-z- k-t.

Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.

L'élève démontrera une amélioration de l'intelligibilité (clarté) de la parole selon les attentes suivantes.

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1er trimestre/semestre		
L'élève démontre de bonnes habiletés oro-motrices en développant la force et les articulateurs suivants: la langue, les lèvres, la mâchoire.	Intervention directe avec l'orthophoniste.	Évaluation clinique par l'orthophoniste
L'élève prononce correctement les sons s-ch dans les trois positions à l'intérieur d'un mot isolé.	Produire le son en isolé, en position initiale, médiane et finale dans des mots, dans des phrases, dans des histoires et en conversation spontanée.	Grille d'observation
2e trimestre		
L'élève démontre de bonnes habiletés oro-motrices en développant la force et les articulateurs suivants: la langue, les lèvres, la mâchoire.	Intervention directe avec l'orthophoniste.	Évaluation clinique par l'orthophoniste
L'élève prononce correctement les sons j-z dans les trois positions à l'intérieur d'un mot isolé.	Utiliser les pictogrammes de chaque son dans différentes positions du mot.	Grille d'observation
3e trimestre		
L'élève démontre de bonnes habiletés oro-motrices en développant la force et les articulateurs suivants: la langue, les lèvres, la mâchoire.	Intervention directe avec l'orthophoniste.	Évaluation clinique par l'orthophoniste
L'élève prononce correctement les sons k-t dans les trois positions à l'intérieur d'un mot isolé.		Grille d'observation

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

Habiletés liées à l'attention et la concentration

Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent):

Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu):

Cote / Pourcentage:

Année d'études dans le curriculum:

Niveau de rendement actuel dans les autres cours:

Avec beaucoup d'aide, l'élève parvient à terminer une tâche. Cependant, il éprouve de la difficulté à maintenir son attention en salle de classe.

Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.

L'élève pourra maintenir son attention en salle de classe pendant une période de temps prédéterminée.

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1ere trimestre/semestre		
L'élève écoute lorsque l'enseignante donne une consigne verbale 8 fois sur 10.	Fournir un support visuel de la nouvelle information/Avoir un code discret entre l'intervenant et l'élève/Favoriser des consignes claires et courtes.	Fiche d'observation/autoévaluation/
L'élève pose des questions pour clarifier la consigne.	Favoriser des occasions de questionner/Renforcement positif.	
2e trimestre		
L'élève exécute son travail en suivant la démarche proposée.	Sélectionner une seule tâche à la fois/Utiliser un code à cocher pour indiquer les étapes accomplies.	Fiche de vérification
3e trimestre		
L'élève termine une séquence de travail de façon autonome.	Utiliser le surligneur pour indiquer chaque étape terminée/Catégoriser l'information/Fournir grille de vérification.	Grille de vérification

Élémentaire Non identifié

RESSOURCES HUMAINES (personnel enseignant et non enseignant)

Type de service	Fréquence ou intensité des services fournis par le personnel du conseil scolaire	Endroit où est dispensé le service
Orthophoniste pour rééducation de la parole	Selon l'horaire de l'orthophoniste	local désigné
	4 périodes de 45 minutes/semaine/groupe classe	salle de classe ordinaire
	2x 45 minutes /semaine	salle de classe ordinaire

Prestation de services auxiliaires de santé en milieu scolaire: Non Oui

ÉQUIPE DE L'ÉLABORATION DU PEI

Membre du personnel	Titre
Mme la Directrice	Direction
Mme l'enseignante	Enseignante titulaire
Mme l'enseignante ressource	Enseignante ressource
Mme l'orthophoniste	Orthophoniste externe (CASC)

PLAN DE TRANSITION Non Oui

Élémentaire Non identifié

REGISTRE DES CONSULTATIONS MENÉES AUPRÈS DU PARENT / DE L'ÉLÈVE

Date	Description de la consultation	Commentaires du parent et de l'élève / Résultats de la consultation
07/09/2008	Rencontre avec les parents et discussion des attentes prescrites au PEI.	Les parents demandent de préciser les adaptations et des clarifications au niveau du service offert en orthophonie pour la parole. L'orthophoniste communique avec eux. Le PEI est signé.
06/12/2008	Rencontre avec les parents pour discuter du bulletin. Révision et évaluation des attentes.	Les parents sont satisfaits des progrès.
17/01/2009	Rencontre avec les parents puisque nous ajoutons de nouvelles attentes.	L'enseignante propose d'autres stratégies à la maison pour favoriser sa concentration. Le temps des devoirs est diminué. Les parents sont en accord avec les propositions.
28/02/2009	Bulletin, révision des attentes.	D'autres attentes sont ajoutées en lecture puisque l'élève progresse bien. En écriture, l'élève accomplira des attentes de 2e année puisqu'il y a progression. Aucune nouvelle attente n'est donc ajoutée en écriture à la troisième étape.
15/06/2009	Appel téléphonique et discussion des résultats sur le rapport de progrès.	Une rencontre équipe école est proposée dès septembre afin de mieux cibler les besoins de l'élève.

RESPONSABILITÉS DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE D'ÉCOLE

La directrice et le directeur d'école est tenue par la loi de s'assurer que le PEI est terminé dans les 30 jours de classe qui suivent le placement de l'élève dans un programme et / ou des services d'éducation de l'enfance en difficulté, et que les parents ont été consultés lors de son élaboration. La directrice et le directeur d'école doit s'assurer qu'une copie du PEI est remis aux parents (ou à l'élève si celui-ci est âgé d'au moins 16 ans) et que le PEI sera mis en oeuvre et révisé en fonction du bulletin scolaire de l'élève et à chaque période visée par le bulletin.

 Signature de la directrice ou du directeur d'école

 Date

 Observations des parents et de l'élève / Résultat de la consultation
 (S'il vous plaît signer et retourner cette page à l'école pour le dossier scolaire de l'Ontario)

 Date

Signature de l'élève (âgé de 16 ans ou plus)

Date